



PAROISSES DE SAINT-RAPHAËL

AGENDA DES MESSES

SAMEDI 2 MARS - Férie

8h Sainte Bernadette : *Marie-Thérèse MONTOYA*
En réparation des outrages, sacrilèges et indifférences au cœur immaculé de Marie
 9h Agay : *Jacques REY*
 18h30 N.D. de la Victoire : *Les vivants de la famille SAVOUREL*
Pour les Arméniens

DIMANCHE 3 MARS - 3^{ème} Dimanche de Carême

8h30 N.D. de la Victoire : *Défunt de la famille RIO-VOLLEREAUX-DANIEL*
 9h : Le Dramont : *Monique MARAIS*
 9h30 Boulouris : *Stéphane GALACH*
 9h30 Tous les Saints : *Jean et René GRELIER*
 10h30 N.D. de la Victoire : *Robert HORES (2^{ème} anniv. de décès)*
Philippe MANON, Jeanine CHENEL et famille
 10h30 Agay : *Bernadette SARPENTIER*
 11h N.D. de la Paix : *Emilye HOCINI, Joël PICAUD*
 11h Sainte Bernadette : *Marcel HUET, Lucienne GIRAUD*
Docteur Thierry D'ARDALHON de MIRAMON (20^{ème} anniv. de décès)
Conception BALM
 18h30 N.D. de la Victoire : *Erasmus et Giuseppa LUCCA*

LUNDI 4 MARS - Férie

9h Agay
 18h N.D. de la Victoire : *Gérard LAURON*

MARDI 5 MARS - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Action de grâce pour la famille MATHIEU*
 18h Sainte Bernadette : *Bernard PRETARI*
 18h Le Dramont

MERCREDI 6 MARS - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Claire GENER (+) Ange (enfant non né)*
 9h Agay
 18h N.D. de la Paix : *Pour la France*

JEUDI 7 MARS - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Germaine DESRENNES*
 18h Le Dramont
 18h N.D. de la Victoire : *Yves BRIONNE*

VENDREDI 8 MARS - Férie

9h N.D. de la Victoire :
Sacré cœur de Jésus et cœur immaculé de Marie
 18h Agay
 18h Sainte Bernadette : *Claude BENIGNI, Marcel HUET, Gérard LAURON*

SAMEDI 9 MARS - Férie

8h N.D. de la Victoire : *Jean MORELLI*
 9h Agay
 18h30 N.D. de la Victoire : *Action de grâce pour 51 ans de mariage*
d'Evelyne et Michel REUTENAUER
Léon et Rosine ZANNIER, Pour les Arméniens

DIMANCHE 10 MARS - 4^{ème} Dimanche de Carême

8h30 N.D. de la Victoire
 9h : Le Dramont : *Jeanne BEURNE*
 9h30 Boulouris : *Line et Max SCOTTO*
Lucien REQUENA (5^{ème} anniv. de décès)
 9h30 Tous les Saints : *Frère Pierre MONTANARA (13^{ème} anniv. de décès)*
Jean ROUZET

Notre-Dame de la Victoire - Tél : 04 94 19 81 29 - paroissessaintraphael.fr - « Facebook : Paroisses Catholiques de Saint Raphaël »

10h30 N.D. de la Victoire : *Robert AUBRY, Jeanine CHENEL et famille*
 10h30 Agay : *Evelyne BORONAT*
 11h N.D. de la Paix : *Emilye HOCINI, Colette RIZZOTTO*
 11h Sainte Bernadette : *François VELLA, Brigitte RIBONDIN*
José et Marie Thérèse MONTOYA
 18h30 N.D. de la Victoire : *Action de grâce*

ÉVÈNEMENTS PAROISSIAUX

DIMANCHE 3 MARS

17h30 Vêpres à la Basilique
 18h30 Messe grégorienne à la Basilique

Baptême : *Soline GRAMS (Sainte Bernadette)*

MARDI 5 MARS

16h15-17h30 Commentaires sur les lectures
 du dimanche à Sainte-Bernadette
 20h Réunion du groupe des hommes à l'Aumônerie

MERCREDI 6 MARS

17h Chapelet suivi de la Messe à 18h
 à Notre-Dame de la Paix

VENDREDI 8 MARS

Chemin de croix dans les paroisses (voir page 2)

SAMEDI 9 MARS

9h Parcours Saint Jacques à Notre-Dame de la Paix
 19h30 Réunion des 18-25 ans à l'Aumônerie

DIMANCHE 10 MARS

17h30 Vêpres à la Basilique
 18h30 Messe grégorienne à la Basilique

QUETE IMPÉRÉE POUR LA PASTORALE DES JEUNES

PRIONS POUR LES DÉFUNTS DE CETTE SEMAINE

NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE :

Odile et Jacques JORAN, Michel HELLEBOID
Andrée ROBIC, Michèle DUMAS

NOTRE-DAME DE LA PAIX : Denise MERCIER

Conception BALM

SAINTE-BERNADETTE :

Roger TRAIÑA, Mauricette RAYMOND

BOULOURIS : Germain BEZ, Michel BONNAUD

AGAY : Basilia LAUGIER

LE DRAMONT : Ginette BLACHE

CONFESSIONS

Le samedi à 17h30 avant la Messe de 18h30
 à Notre-Dame de la Victoire
 Confessions à 17h30 avant les messes de 18h
 Jeudi à Notre-Dame de la Victoire
 Mardi et vendredi à Sainte-Bernadette
 Mercredi à Notre-Dame de la Paix

CHAPELET

Le chapelet est récité du lundi au vendredi
 à 17h30 à Notre-Dame de la Victoire

ÉVANGILE

3^{ème} dimanche de Carême Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 2, 13-25

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes : « Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce. » Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : L'amour de ta maison fera mon tourment. Des Juifs l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui répliquèrent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais ! » Mais lui parlait du sanctuaire de son corps. Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela ; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il accomplissait. Jésus, lui, ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et n'avait besoin d'aucun témoignage sur l'homme ; lui-même, en effet, connaissait ce qu'il y a dans l'homme.

NOS RENDEZ-VOUS
 DE CARÊME
 (Page 2)

PÈLERINAGE À SAINT JOSEPH
 (Page 3)

VACANCES PAROISSIALES
 A NOTRE-DAME DU LAUS
 (Page 3)

« 10 commandements pour devenir libre »



PAROISSES DE SAINT-RAPHAËL

Dans la première lecture, l'Église nous donne de méditer sur une série de commandements qui date de plus de 2700 ans... Ces préceptes ne correspondent-ils pas à une époque désormais révolue ? Est-il vraiment opportun d'y prêter attention ? Faut-il encore s'embarrasser de commandements venant du VII^{ème} siècle avant notre ère ?

Saint Paul répond à cette question lorsqu'il écrit aux romains :

« *Quand des païens qui n'ont pas la Loi pratiquent spontanément ce que prescrit la Loi, eux qui n'ont pas la Loi sont à eux-mêmes leur propre loi. Ils montrent ainsi que la façon d'agir prescrite par la Loi est inscrite dans leur cœur, et leur conscience en témoigne, ainsi que les arguments par lesquels ils se condamnent ou s'approuvent les uns les autres.* » Rm 2,15

En d'autres termes, ces 10 commandements sont immuables parce qu'ils sont l'expression d'une loi que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme. Nous appelons ordinairement cette loi « naturelle ». Elle n'est rien d'autre que la lumière de l'intelligence, infusée en nous par Dieu. Grâce à elle, nous connaissons ce que nous devons accomplir et ce que nous devons éviter. Cette lumière et cette loi, Dieu les a données dans la création. Il les a données ensuite *au cours de l'histoire d'Israël*, en particulier par ces dix *commandements du Sinaï*, par lesquels Il a fondé l'existence du peuple de l'Alliance.

Jésus lui-même se réfère aux commandements. Lorsque le jeune homme riche lui demande : « *Maître, que dois-je faire de bon pour posséder la vie éternelle ?* » Jésus répond : *Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements.*

Le Christ met ici en lumière le lien qui existe entre la vie éternelle et l'obéissance aux commandements. « *Ce sont les commandements de Dieu qui indiquent à l'homme le chemin de la vie et qui conduisent vers elle. Par la bouche même de Jésus, nouveau Moïse, les commandements du décalogue sont redonnés aux hommes ; lui-même les confirme définitivement et nous les propose comme chemin et condition de salut.* » (Veritatis splendor n°12)

Ces commandements ne sont donc pas destinés à restreindre notre liberté, mais bien au contraire, en mettant en lumière les préceptes de la loi naturelle, ils nous permettent de la trouver !

« *Ils sont la première étape nécessaire sur le chemin vers la liberté, son commencement : « La première liberté, écrit saint Augustin, c'est donc de ne pas commettre de péchés graves... comme l'homicide, l'adultère, les souillures de la fornication, le vol, la tromperie, le sacrilège et toutes les autres fautes de ce genre. Quand un homme s'est mis à renoncer à les commettre — et c'est le devoir de tout chrétien de ne pas les commettre —, il commence à relever la tête vers la liberté, mais ce n'est qu'un commencement de liberté, ce n'est pas la liberté parfaite... »* (Veritatis splendor n°23)

« *Puisqu'ils expriment les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers son prochain, les dix commandements révèlent, en leur contenu primordial, des obligations graves.*

Puisque Jésus nous dit : « *Si vous m'aimez, vous resterez fidèles à mes commandements. (...) Celui qui a reçu mes commandements et y reste fidèle, c'est celui-là qui m'aime* », prenons la décision pendant ce Carême, et plus particulièrement au cours de cette semaine de méditer et d'apprendre par cœur ces commandements. « *Ils sont foncièrement immuables et leur obligation vaut toujours et partout. Nul ne pourrait en dispenser.* » (Cec n° 2072).

Laissons-les éclairer notre vie !

Don Louis Marie DUPORT

PRIONS POUR NOS CATÉCHUMÈNES QUI VONT ÊTRE BAPTISÉS À LA VIGILE DE PÂQUES

5 Adultes : Liam, Dorine, Virginie, Emma et Jean-Baptiste
 3 Ados : Mehlaan Baptist, Romain et Sacha
 et 3 Enfants : Sténi, Naïs et Eugénie

"POPCORN ET THÉOLOGIE"

Mercredi 20 mars 2024 à 20h

Noé de Daren Aronofsky avec Russell-Crowe

au cinéma Vox, animé par Don Bruno

Russel Crowe est Noé, un homme promis à un destin exceptionnel alors q'un déluge apocalyptique va détruire le monde. La fin du monde... n'est que le commencement.



RENCONTRE À L'AUMONERIE

Samedi 9 mars à 19h30

Réunion organisée pour les + de 18 ans à l'Aumônerie

Contact et informations : Don Raphaël 07 81 73 14 93



NOS RENDEZ-VOUS DE CARÊME

CHEMINS DE CROIX DANS LES PAROISSES :

Le Jeudi
 - 17h30 Dramont

Le vendredi
 - 12h Notre-Dame de la Victoire
 - 15h Sainte-Bernadette
 - 15h Notre-Dame de la Paix
 - 17h30 à Agay



CONFÉRENCES CHAQUE DIMANCHE DE CARÊME À LA BASILIQUE

16h30 Confessions - 17h00 Conférence et questions - 17h30 Vêpres

Dimanche 3 mars : La complémentarité des prêtres et des laïcs dans la mission de l'Église, rapport d'opposition ou de service mutuel ? (D. Raphaël)

Dimanche 10 mars : La conversion à l'image des saints (D. Bruno)

Dimanche 17 mars : Comment témoigner ? (Don Laurent)

CONFESIONS PASCALES

Mardi et vendredi à 17h30 à Sainte-Bernadette

Mercredi à 17h30 à Notre-Dame de la Paix

Jeudi et samedi à 17h30 à la Basilique

Mardi 26 mars (9h-19h) à la Basilique

et tous les dimanches de Carême de 16h30 à 17h30 à la Basilique Notre-Dame de la Victoire



4^{ème} Dimanche de Carême - 10 mars 2024

Évangile de Jésus-Christ selon Saint Jean 3, 14-21

En ce temps-là, Jésus disait à Nicodème : « De même que le serpent de bronze fut élevé par Moïse dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin qu'en lui tout homme qui croit, ait la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé. Celui qui croit en lui échappe au Jugement, celui qui ne croit pas est déjà jugé, du fait qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Et le Jugement, le voici : la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Celui qui fait le mal déteste la lumière : il ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dénoncées ; mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en union avec Dieu. »

Évènements dans les paroisses



Récollecion de carême de Ste-Bernadette à Bargemon



Première communion d'enfants du catéchisme à Sainte Bernadette



Présentation et bénédiction du Push car pour la prochaine course



Réunion Béta des Amis de la Basilique

ACTION DE CARÊME 2024 La Congrégation des soeurs arméniennes de l'Immaculée Conception



L'offrande de Carême pourra être versée par chèque à :
 L'Association Alliance Arménienne : 10 bis, rue Thouin - 75005 Paris

Des enveloppes pour votre action de carême sont à votre disposition au fond de votre église

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN AU SANCTUAIRE SAINT-JOSEPH

Temps fort diocésain à Cotignac à l'occasion de la solennité de Saint-Joseph

Mardi 19 mars 2024

Pour se rendre au pèlerinage de Cotignac nous louons un bus
 RDV mardi 19/03 à 8h00 devant la basilique - retour vers 19h00 - participation 20€ (à payer dans le bus)
 Pour réserver des places : appeler le secrétariat de la paroisse 04 94 19 81 29 avant le 17 mars 2024 !

Programme :

Au sanctuaire Saint-Joseph du Bessillon :
 10h30 Messe (sur le parking) présidée par Monseigneur Juan Miguel Ferrer
 17h00 Vêpres solennelles et adoration

Au sanctuaire Notre-Dame de Grâces :
 14h15 Conférence par Mgr Miguel Ferrer
 15h30 Procession-Chapelet
 16h00 Vêpres solennelles



VACANCES PAROISSIALES À NOTRE-DAME DU LAUS

3 jours en famille paroissiale pour se ressourcer, prier, jouer, se reposer

Réservez dès à présent votre week-end de l'Ascension du jeudi 9 mai à 14h30 au samedi 11 mai à 18h